
Juin 2025

Restitution des résultats de l'enquête auprès des méthaniseurs de Nouvelle Aquitaine

Année 2023



Aperçu sur l'année 2024

Fin 2024 : 138 unités en fonctionnement (hors ISDND)

- 94 unités de type agricole (70% des sites)
- 63 unités en injection (46% des sites)
- 1 344 GWh PCI d'énergie valorisée, dont 82% en injection

Nom installation	Commune	Dép.	Année MES	Mode de valo.	Débit Injection (Nm3/h)
Methavell	RIOUX	17	2024	Injection	80
Mayne Energies	BEAUMONTOIS EN PERIGORD	24	2024	Injection	80
Thèbes Energie	MONSAC	24	2024	Injection	130
Méthalbret	MEZIN	47	2024	Injection	85
Les Injecteurs Niortais	AIFFRES	79	2024	Injection	106
Rosalia	MOISSANNES	87	2024	Injection	104
Agrival'Energie	LA VALLEE	17	2023	Injection	95
Borie Verte	BEAUMONTOIS EN PERIGORD	24	2023	Injection	250
Condat Energie Verte	CHAMPAGNAC DE BELAIR	24	2023	Injection	95
Méthaborde	GRENADE SUR L'ADOUR	40	2023	Injection	110
Geneste Biogaz	VILLEREAL	47	2023	Injection	150
2J Methavert	MAULEON	79	2023	Injection	90
3MSH	MAULEON	79	2023	Injection	60
Deux-Sèvres Biogaz 1	SAINT GELAIS	79	2023	Injection	116
Energie Fermière	SANXAY	86	2023	Injection	90
Ressources	SAINT PRIEST TAURION	87	2023	Injection	100

Fin 2024 : 32 projets avancés (investissement + construction)

- 13 en construction + 19 en investissement
- Environ 350 GWh PCI d'énergie valorisée supplémentaire (100% en injection)
- 85% des projets avancés sont agricoles



Méthodologie d'enquête

Un questionnaire allégé comprenant deux onglets :

■ Onglet 1 :

- Données générales (pré-remplies) sur l'installation
- Questions complémentaires sur présence d'un agrément sanitaire SPAn et d'un déconditionneur
- Question sur quantité d'électricité auto-consommée le cas échéant (sites en cogénération)

■ Onglet 2 :

- Données quantitatives sur les intrants mobilisés par l'installation

Enquête envoyée par mail début décembre, avec relances courant janvier



Composition de l'échantillon

Un échantillon d'installations :

- Composé de sites en cogénération et en injection
- En fonctionnement sur l'année 2023 :
 - 52 sites en cogénération
 - 48 sites en injection
- Excluant les ISDND, les STEP urbaines et les sites avec valorisation de chaleur seule :
 - Pas ou peu d'intérêt sur la thématique « intrants »



Taux de retour

Un taux de retour faible à moyen : 36%

- 15 retours en cogénération (29%)
- 21 retours en injection (44%)
- Des questionnaires bien renseignés en très grande majorité
 - Pas de difficultés d'exploitation des données



Analyse des 36 retours de questionnaires

Agrément sanitaire SPAN :

- 24 sites (67%) possèdent un agrément SPAN
 - Parmi eux, 19 peuvent accueillir des sous-produits animaux de catégorie 2

Présence de déconditionneur :

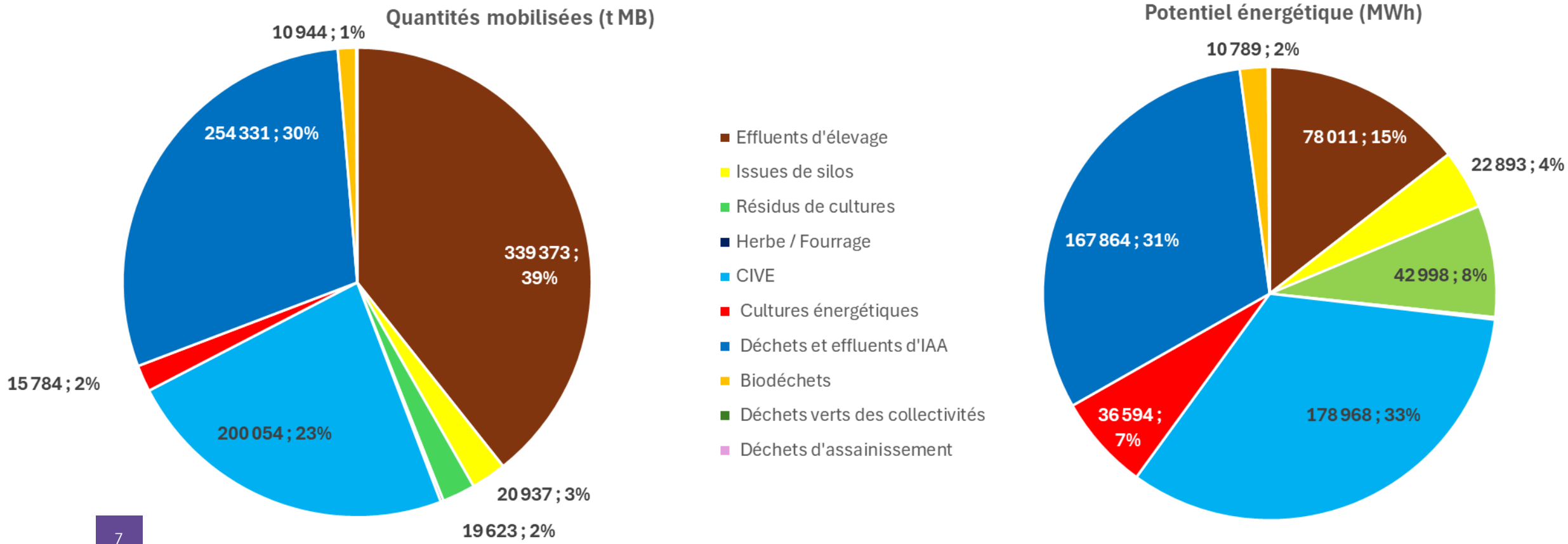
- Aucun site répondant à l'enquête n'est équipé d'un déconditionneur

Auto-consommation d'électricité :

- Un seul site (sur 15 en cogénération) déclare auto-consommer de l'électricité produite
 - SAS LMB Méthalioux (Jaunay-Marigny – 86) : 45 MWh en 2023
- Une pratique qui semble peu développée

Analyse des 36 retours de questionnaires

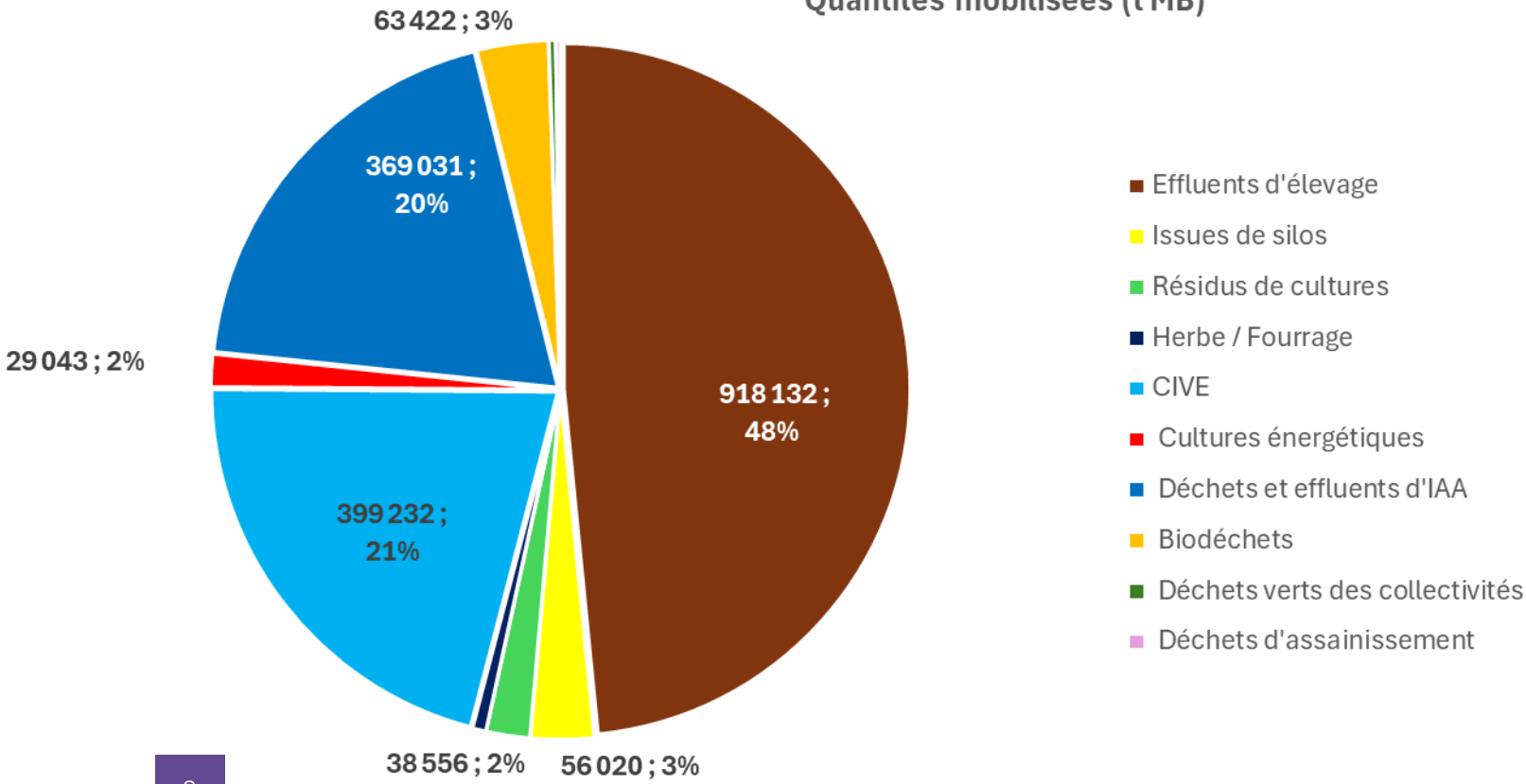
863 300 t (en MB, sauf effluents IAA et déchets assainissement en MS) mobilisées, soit un potentiel énergétique de 539 700 MWh



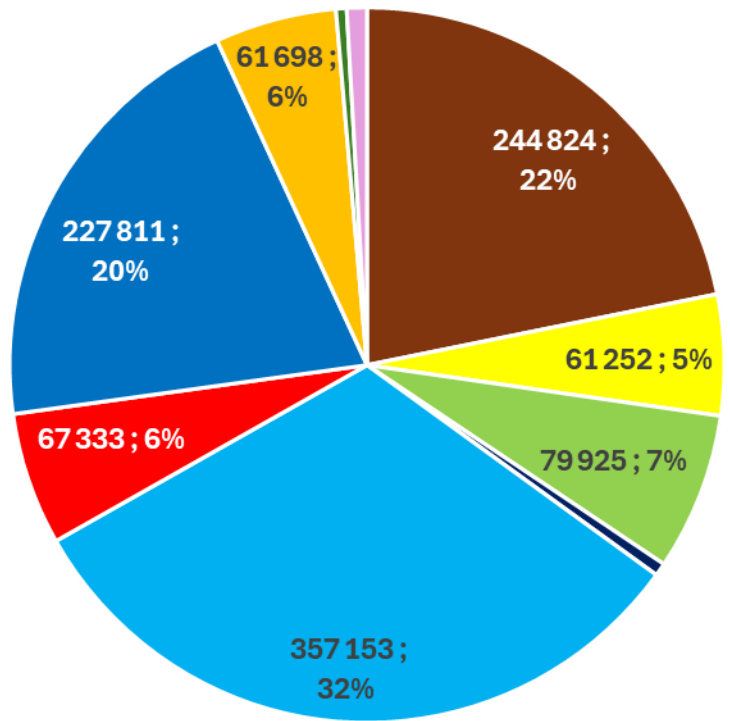
Ressource méthanisée en 2023

1 895 600 t (en MB, sauf effluents IAA et déchets assainissement en MS) mobilisées, pour une production énergétique de 1 207 600 MWh

Quantités mobilisées (t MB)

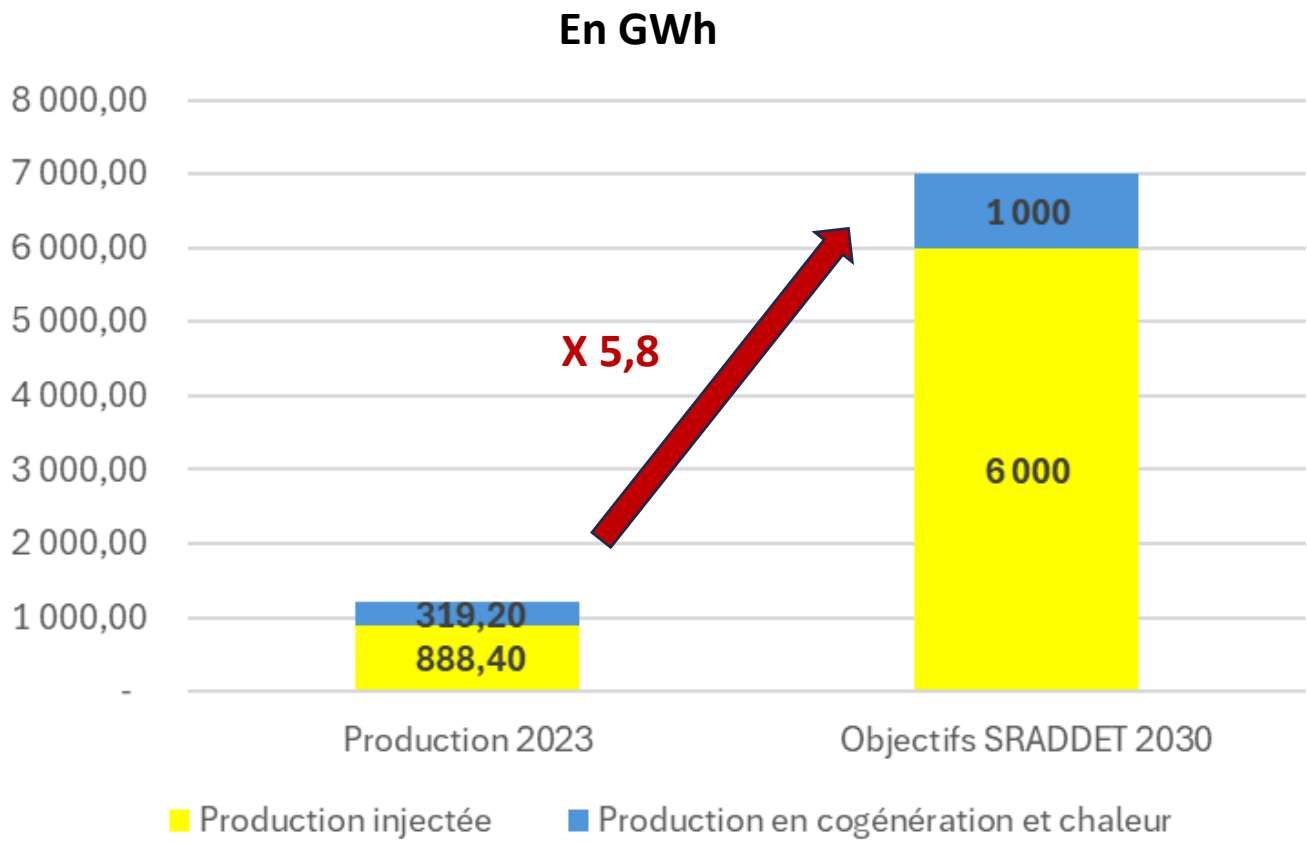


Potentiel énergétique (MWh)



Ressource méthanisée en 2023 et objectifs du SRADDET à 2030

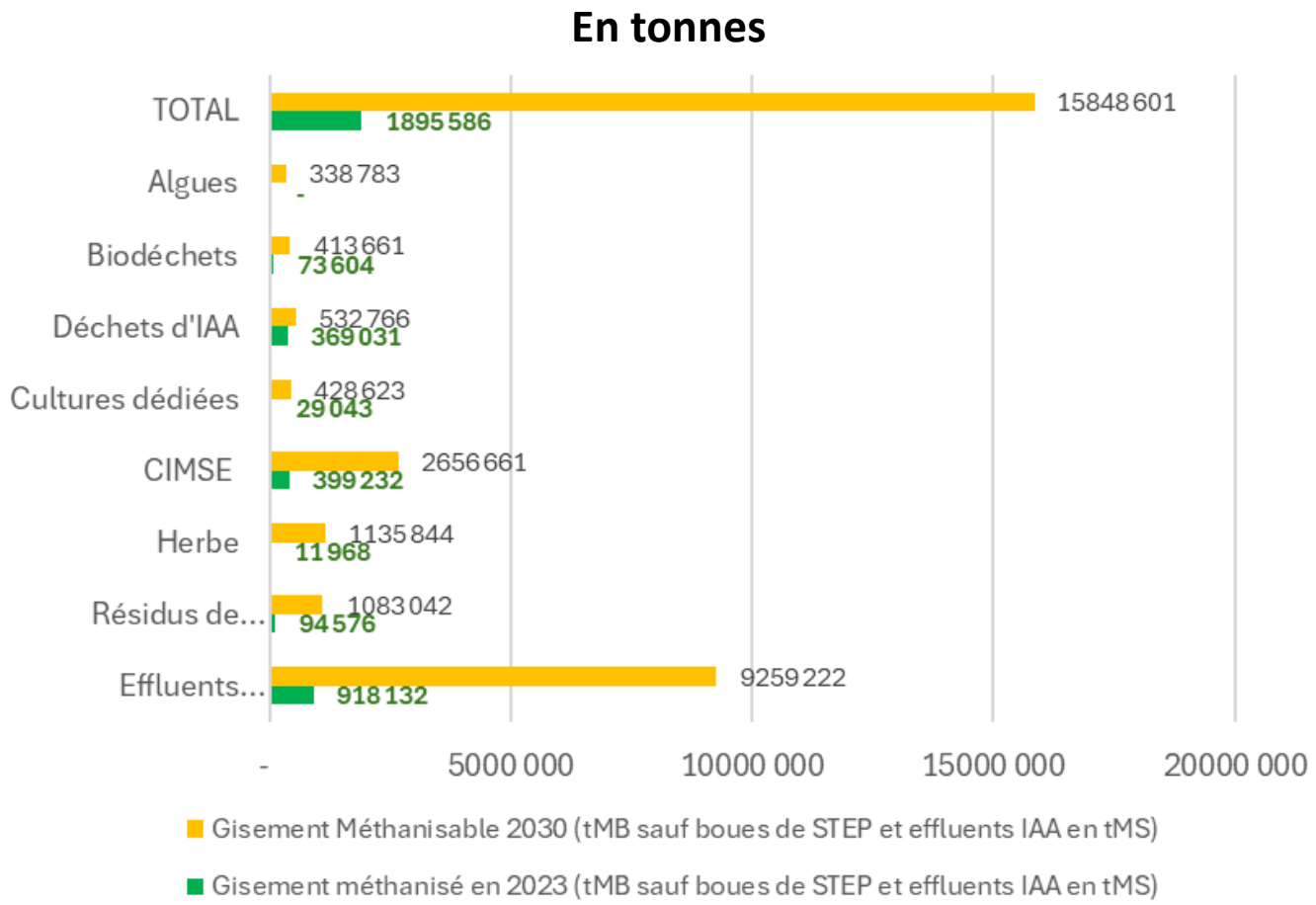
- Une mobilisation des ressources méthanisées régulière, mais pas encore suffisante :
 - 225 000 t / an (entre 2021 et 2023)
 - 13 sites mis en service en 2023
 - Arrêt du site de La Lougnolle (79)
- Pour parvenir aux objectifs du SRADDET à 2030, il faut mobiliser 5,8 fois plus de ressources méthanisables
- Dynamique soutenue en matière d'injection



Ressource méthanisée en 2023 et ressource méthanisable en 2030 (SRB)

■ Globalement, 12% des ressources méthanisables en 2030 mobilisées en 2023, mais de fortes disparités selon les matières

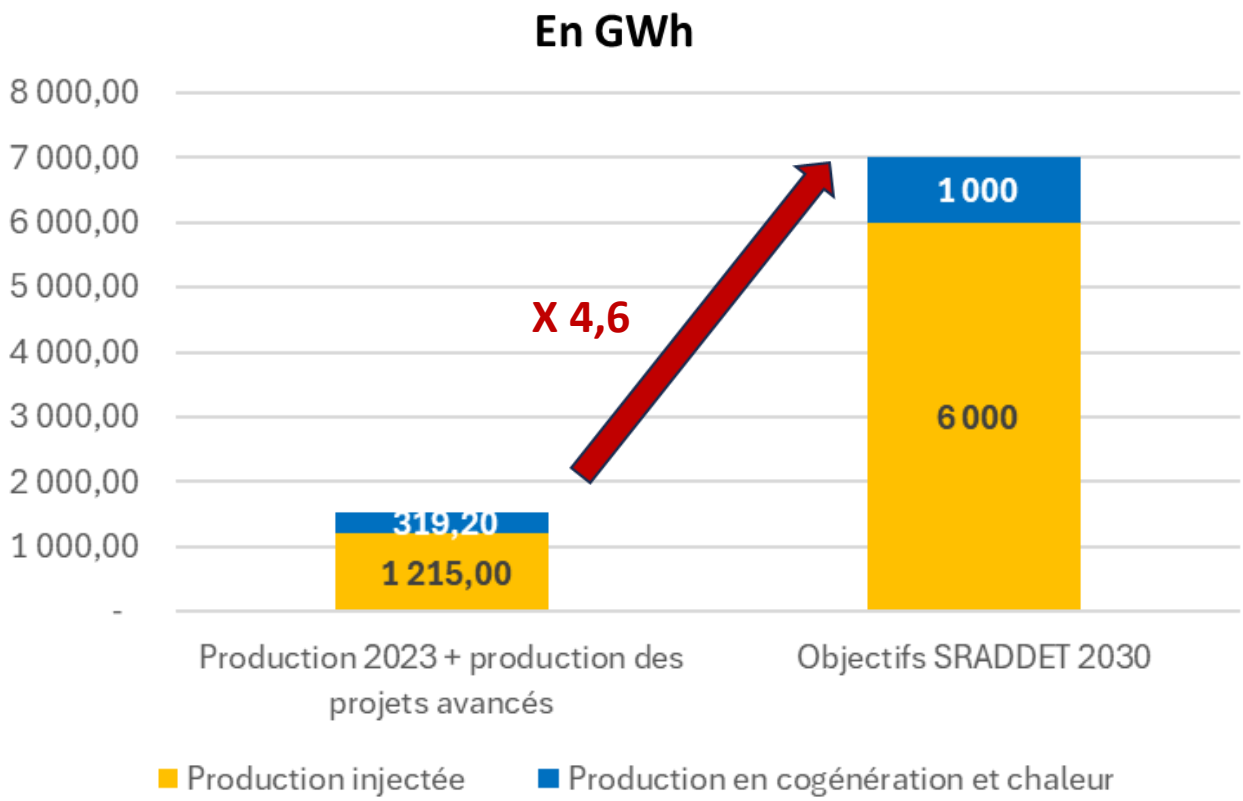
- 69% pour les déchets et les effluents d'IAA
- 18% pour les biodéchets
- 15% pour les CIMSE
- 10% pour les effluents d'élevage
- 9% pour les résidus de cultures
- 7% pour les cultures dédiées
- 1% pour l'herbe
- 0% pour les algues



Ressource méthanisée en 2023 et des projets avancés / objectifs du SRADDET

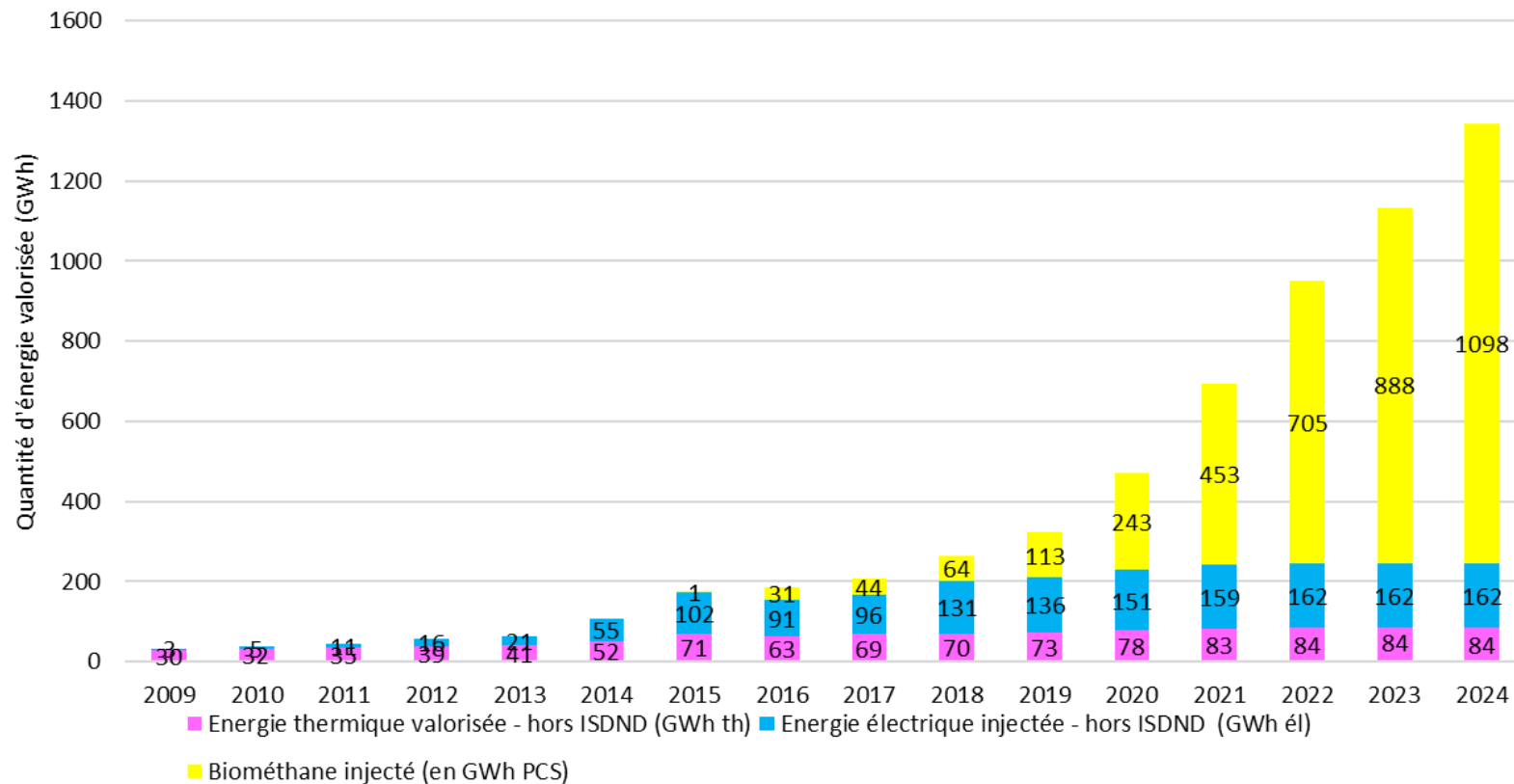
- Les projets avancés identifiés augmentent les gisements mobilisés totaux de 20 %, avec des différences sensibles selon les gisements :
 - + 141 300 t pour les effluents d'élevage
 - + 132 500 t pour les CIMSE
 - + 24 600 t pour les déchets d'IAA
 - + 24 200 t pour les biodéchets
 - + 17 500 t pour les cultures dédiées
 - + 14 700 t pour les résidus de cultures
 - + 6 200 t pour l'herbe de prairies

- Avec ces gisements supplémentaires, 22 % des objectifs du SRADDET à 2030 sont atteints



Quantités d'énergie valorisées

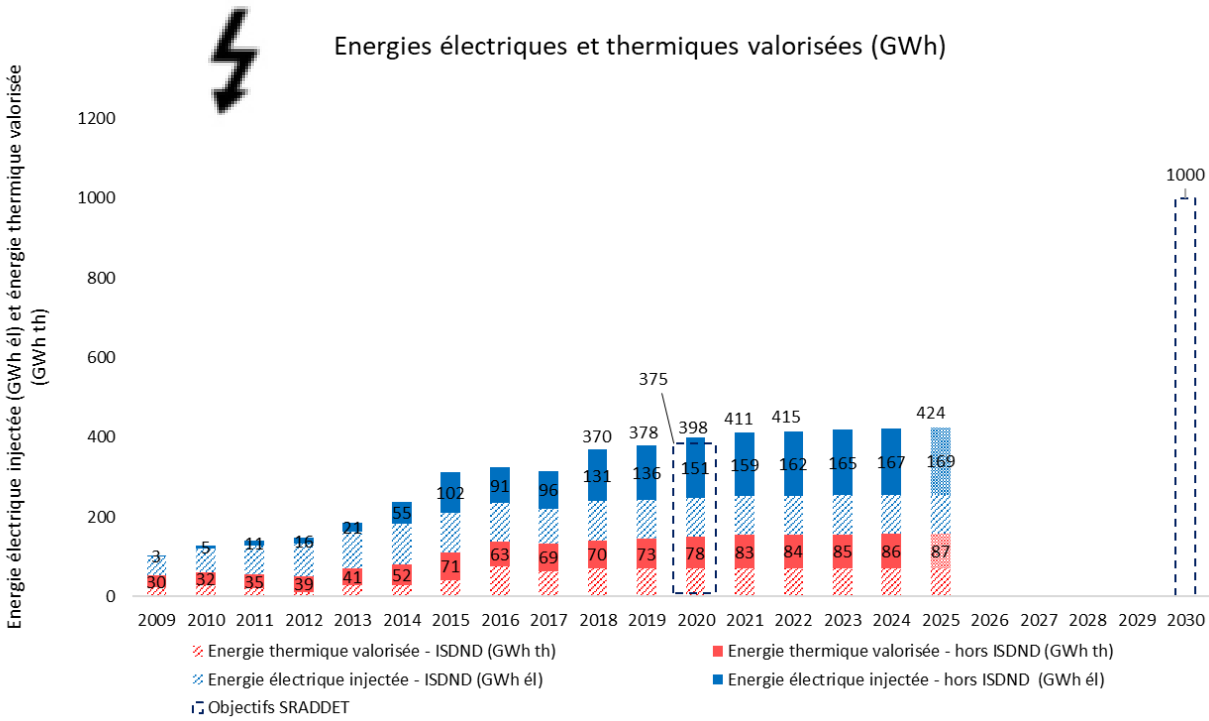
Valorisation énergétique du biogaz (GWh)



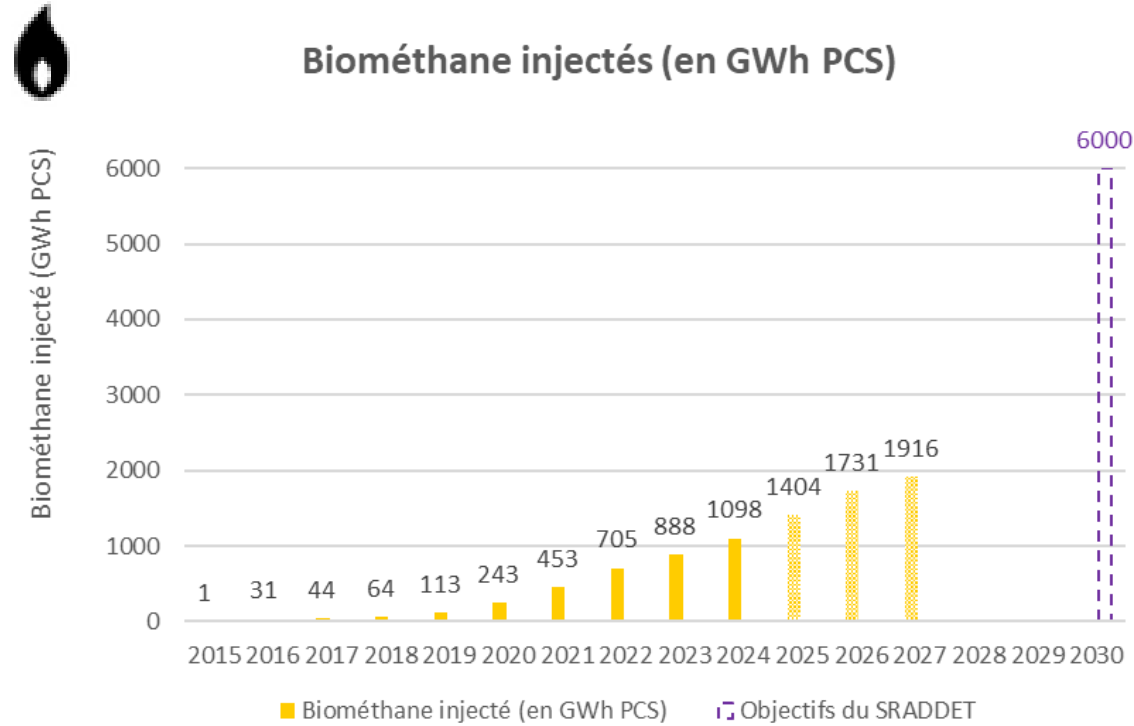
Entre 2018 et 2024, la quantité d'énergie valorisée a été multipliée par :

- 1,2 pour la cogénération
- 17 pour l'injection

Positionnement par rapport aux objectifs 2030 du SRADDET



➡ 42 % de l'objectif 2030 a été atteint en 2024



➡ 18 % de l'objectif 2030 a été atteint en 2024

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Denis SAVETIER, agriculture, biomasse, stockage de carbone, savetier.d@arec-na.com

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57

info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com

[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)